



Châtillon-en-Diois

commune nouvelle

Bulletin municipal annuel

Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénévisse, Les Nonières



Été 2022

Le mot du Maire

Châtillonnais, Châtillonnaises, Chers amis,



Il y a un an, dans le numéro de 2021 de ce bulletin, nous émettions le souhait d'obtenir le label "Les Plus Beaux Villages de France". Quelques jours après nous avons eu le plaisir de savoir que cela était fait ! Ce 1^{er} juillet 2022, nous avons signé à Châtillon-en-Diois la charte des Plus Beaux Villages de France devant la mairie restaurée. Ce chantier réussi de la mairie est emblématique de notre volonté de rendre notre village réellement plus beau. La rénovation

du viol du Temple se termine et les visiteurs auront plaisir à l'emprunter. La commune soutient aussi un programme de rénovation des façades. Enfin à l'automne commencera le chantier de l'entrée ouest qui devrait offrir une bien meilleure première impression du village.

Accueillir des visiteurs si possible du printemps à l'automne, c'est pour Châtillon-en-Diois la possibilité de garder ses commerces si précieux. C'est aussi proposer avec l'aide des associations, des visites, des promenades, des sentiers de découverte, des animations comme le festival Arts et Vigne. C'est aussi rendre attractive notre commune.

Nous possédons encore une richesse, notre piscine et notre camping au cœur du village. D'année en année nous les améliorons : sanitaires rénovés, 2 mobile-homes 4 saisons ... Notre Commune Nouvelle dans son ensemble est touristique, nous devons l'assumer ! C'est pourquoi, du côté d'Ombre, le parking François est en cours d'aménagement.

Nous n'oublions pas nos villages, aussi bien pour leurs infrastructures (Archiane a maintenant sa station d'épuration) que pour leur embellissement avec l'enfouissement des lignes, des travaux de voirie...

Le projet de classement en cours des sites d'Archiane et du rocher de Combeau pourrait répondre à la nécessité de faire face à la fréquentation touristique quant aux accès, aux parkings et aux infrastructures.



Ces 12 derniers mois, nous avons pu retrouver progressivement une vie plus normale après les gros pics de l'épidémie. Ne baissons pas la garde complètement ! Le virus rôde toujours, plus contagieux, sans doute moins dangereux surtout si on est vacciné.

Enfin nous veillons à mener une large concertation avec les habitants. Chaque projet fait l'objet de réunions publiques. Une enquête a été menée dans les villages à propos de l'éclairage public. Cette concertation a amené à la décision d'éteindre dans les

villages d'Archiane, Bénévisse, Les Nonières, Menée et Mensac de minuit à 6 h.

Nous espérons que le travail mené par l'équipe du Conseil Municipal permet à tous les habitants de s'approprier leur Commune Nouvelle.

Eric Vanoni Maire et Monique Orand Maire déléguée de Treschenu-Creyers

Sommaire :

Le mot du Maire	p. 1	Un peu d'histoire : le camping	p. 8 - 11
État civil	p. 2	Les écoles	p. 12 - 13
Rétrospective	p. 2 - 7	La bibliothèque municipale	p. 14
Les Villages	p. 3 - 4	Associations	p. 15 - 18
Plus Beaux Villages de France	p. 5	Renseignements pratiques	p. 19 - 20
Un an de la vie de Châtillon	p. 6 - 7		



Châtillon-en-Diois



Vignoble



Les Nonières



Mairie déléguée de Treschenu-Creyers



Bénévisse



Menée



Archiane



Mensac

UN AN DE RETROSPECTIVE

Chaque année, le bulletin municipal annuel tente de vous donner un panorama de l'année écoulée de juillet à juillet. Cette année le Corona Virus 19 a continué à nous menacer. En juillet et août le variant delta provoque une 4^e vague de l'épidémie et nous continuons à vivre avec le "Passe sanitaire" et dans beaucoup d'endroits avec le masque. En novembre 2021, c'est une 5^e vague qui se développe, avec en décembre l'arrivée du variant Omicron, particulièrement contagieux. Le 18 janvier la France enregistre un record de 465 000 cas positifs. Heureusement la vaccination permet de limiter le nombre de décès. Alors que la vie semble presque avoir repris un cours normal, les contaminations reprennent en juin 2022. Faudra-t-il s'habituer à vivre avec le virus ?

Cet été le Festival Arts et Vigne présentera une édition plus normale avec le Village Galerie, des séances de projection sur la façade de la mairie, des concerts... La vie économique reprend : les cafés et restaurants s'animent. Les visiteurs sont nombreux, attirés pour certains par le label "Les plus Beaux Villages de France". Pour toujours mieux mériter ce label, les travaux d'embellissement continuent : viol du Temple, fin des travaux de la mairie, opération d'accompagnement pour des ravalements de façade.

Châtillon-en-Diois, commune nouvelle

Depuis le 1^{er} janvier 2019 les communes de Châtillon-en-Diois et de Treschenu-Creyers, ont fusionné pour devenir la Commune Nouvelle de Châtillon-en-Diois.

C'est maintenant la commune la plus étendue de la Drôme avec ses 110 km² et l'une des plus représentatives du Haut-Diois avec ses sites magnifiques.

Le bourg centre, Châtillon, a rejoint en juillet 2021 "Les Plus Beaux Villages de France".

Quelques chiffres :

Population : 666 habitants

Superficie : 110,06 km²

Densité de population : 6,1 hab./km²

Altitude : entre 514 m et 2038 m

ÉTAT CIVIL

Ils sont arrivés

REES Lily

le 28 juillet 2021

SENNANE Sonia

le 1 septembre 2021

MOULY Topaze Naivo

le 31 décembre 2021

DUCHAMP LAURENT Zilia Maya Ambre

le 7 janvier 2022

BOQUET Alice

le 4 mars 2022

Ils se sont dit "oui"

DENOUES Alexandre Yannick Misaël et VIAL Eloïse
Hélène Cécile

le 28 août 2021

GAUTHIER Julien Rémy et BOEUF Justine Janine Denise

le 18 septembre 2021

DIJOUX Jimmy Jean-François et MYRTHO Keshia Marie

le 9 octobre 2021

BOQUET Julien Dominique et CHAMPION Lucile

le 6 novembre 2021

GUARNA Salvator et VIVENZIO Nunziatine Sophie

le 15 janvier 2022

GILOT Éric Claude Henri et WICCART Chantal
Jacqueline

le 4 juin 2022

N'apparaissent sur cette liste que les noms des personnes décédées sur la commune ou pour lesquelles la mairie de Châtillon-en-Diois a reçu une transcription entre juillet 2021 et juin 2022. Nous regrettons de ne pouvoir faire figurer nos Châtillonais et Châtillonnaises décédés sur une autre commune et pour lesquels nous n'avons pas de documents officiels, car nous craignons d'en oublier.

Ils nous ont quittés

LAUZIER veuve DURAND Aimée Elise

le 14 août 2021

ODDON épouse PERES Annie Andrée

3 septembre 2021

HERRY Jean Auguste

le 9 octobre 2021

JOANIN Elie Maurice

le 11 octobre 2021

MONTHEL Jean Maurice Georges

le 1 novembre 2021

VINCENT André Louis Jules

le 13 novembre 2021

SCHWERM Henri Joseph Julien

le 14 novembre 2021

GUYOU Eric Roger

le 26 décembre 2021

DE MEYENBOURG Élisabeth Paule

le 24 mars 2022

RONDET Monique Marie Thérèse

le 18 avril 2022

HERRY Lucien Charles

le 21 mai 2022

GUARNA Salvator

le 23 mai 2022

MARTIN épouse GIRARD Blanche Madeleine

le 31 mai 2022

Conception , réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois

Directeur de la publication : Eric Vanoni

Impression Héraldie, Die

Quelques nouvelles de nos villages



Archiane

À Archiane le grand changement de cette année écoulée, c'est la réalisation d'un réseau d'égout et la construction d'une station d'épuration.

Le 25 septembre 2021 une réunion a permis d'informer la population sur le chantier. La concertation s'est faite sur le terrain pour localiser l'exutoire de la station à l'aval de la prise d'eau de la pisciculture dans l'Aubaise en cas de manque d'eau. Les travaux ont commencé en janvier et se sont terminés en juin. Avec cette STEP, tous les villages sont désormais équipés. Les propriétaires qui ne sont pas encore raccordés ont 2 ans pour le faire.

Attention : ne pas jeter de mouchoirs en papier, lingettes, etc dans les toilettes. Chaque semaine le service technique doit nettoyer la grille d'entrée !



Bénevisse

C'est au-dessus de Bénevisse que de jeunes Gypaètes ont été réintroduits depuis 12 ans pour essayer de les faire revenir dans le Vercors.

La nouvelle de 2 couples installés dans

la falaise du Glandasse couronne de succès cette entreprise de réintroduction. Un seul de ces couples a eu un petit, mais c'est le premier dans le Vercors depuis 100 ans !

Procédure de classement du site d'Archiane, de Bénevisse et du rocher de Combeau

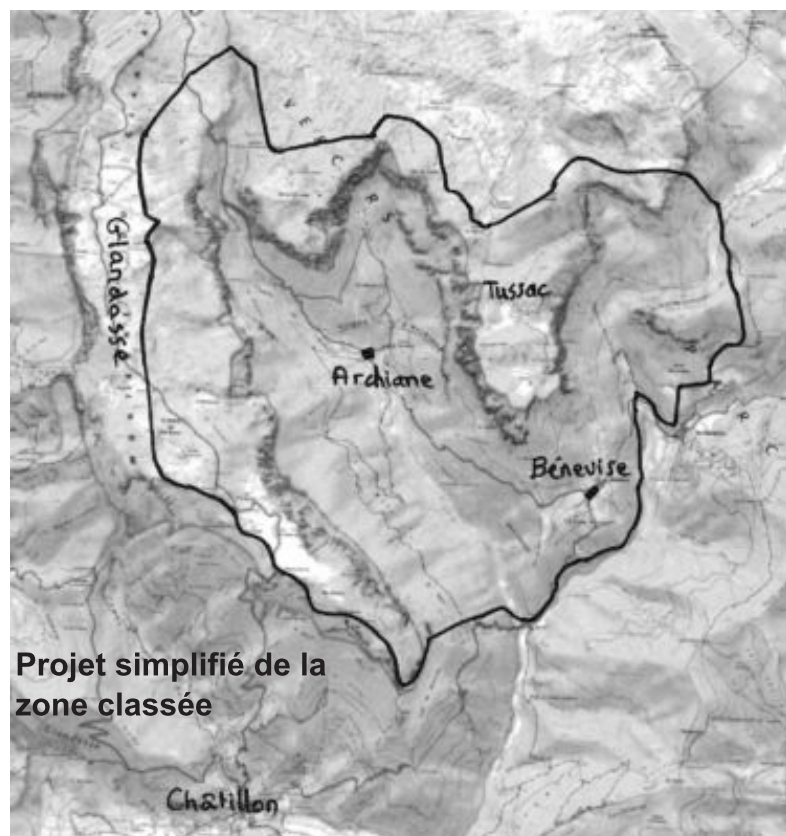
Le site du cirque d'Archiane était déjà inscrit. Ceci entraînait des prescriptions, ou plutôt des recommandations fortes, pour les constructions et tout aménagement. Plusieurs fois l'idée de passer à un classement a été évoquée. Au début de 2020, l'idée est relancée par la DREAL (direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

Une réunion d'information pour les habitants des villages concernés a eu lieu le 2 février 2021 :

- Beaucoup de questions sont posées sur le périmètre, la gestion de la fréquentation touristique, le pastoralisme etc...

- La démarche est précisée : définition du périmètre, visite de l'inspecteur général, décision de classement prise par le ministre !

Suite page suivante



Projet simplifié de la zone classée

Suite à cette réunion plusieurs autres réunions ont eu lieu. Dans ce type de procédure, il semblerait qu'on puisse noter une évolution : meilleure consultation de la population. On parle de la "co-construction" d'un carnet de gestion qui permet de donner la liste des principales recommandations en terme d'urbanisme, clôtures et autres aménagements.

Enfin la proposition est faite de classer un ensemble comprenant le cirque d'Archiane et le rocher de Combeau et d'y inclure les plateaux (voir la carte). Par contre, la zone définie par le périmètre bâti des villages d'Archiane et de Béneise, tel que défini par

les cartes communales, sera seulement inscrit. Cela signifie qu'il n'y a pas de changement pour Archiane et quelques contraintes supplémentaires pour Béneise.

La carte de la page précédente montre le tracé approximatif de la zone classée. La carte plus précise sera publiée dans un prochain numéro de l'Echo.

Le 5 juillet 2022 aux Nonières les conclusions seront présentées au conseil municipal; puis plus tard à la population qui pourra proposer des modifications. Ensuite le projet sera mis à enquête publique. Il sera important de participer à la consultation !



Menée

Pas de gros travaux à Menée ! La fontaine située près de l'église a fait l'objet d'une réparation importante. En effet l'évacuation fonctionnait très mal, ce qui provoquait des débordements d'eau sur la route. L'entreprise Fraboulet a complètement changé le tuyau d'évacuation.

À venir : la décision a été prise au conseil municipal de refaire l'enduit de l'église. Le mauvais état des pierres ne permet pas de les laisser apparentes.



Les Nonières

Un village plus beau :
Des nouveaux luminaires ont été installés.
L'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques a été réalisé en 2 temps : les fils ont disparu, puis les poteaux disgracieux. On oubliera vite ces poteaux !
Un coup de peinture routière a permis de mieux encadrer le tracé de la route.

Enfin rappelons une initiative bénévole : la remise en état de la croix sur le socle à côté de l'église.



Mensac

Le beau miroir de Mensac, si utile, a été cassé. Il va falloir le remplacer ! On pourrait alors y voir le reflet d'un village qui se fait plus beau : avec l'enfouissement des lignes électriques entre Mensac et Châtillon, le transformateur va disparaître.



Châtillon-en-Diois, parmi les "Plus Beaux Villages de France"

Cela fait un an que notre village, Châtillon-en-Diois, a reçu le label "Les Plus Beaux Villages de France". Une distinction qui est bien méritée selon les Châtillonnais. On sent une certaine fierté et on voit aussi plus de visiteurs arpenter nos viols, apprécier ce village qui a su garder son âme. À nous de perpétuer ce mélange d'histoire et de simplicité, cette composition de plantes et de pierres, en continuant à tout faire pour l'embellir, par petites touches ou par des travaux ambitieux.

Tout concourt à ce succès. Et en premier lieu, le beau projet, longuement mûri, de la rénovation de l'Hôtel de Claude de Perdyer, construit à la fin du XVI^e siècle, et devenu notre hôtel de ville. On préfère dire "Mairie", c'est plus simple, plus dans l'esprit du village.

De l'été 2021 au printemps 2022, nous avons connu un grand échafaudage qui

cachait le lent processus de la restauration des façades avec leurs décors. Nous attendions tous la disparition de cette cage métallique, pour voir apparaître l'œuvre. Et nous n'avons pas été déçus !

Il ne faut pas oublier la tour de l'horloge construite en 1725, ce symbole d'un Châtillon qui voulait avoir son horloge.

Au moment de la parution de ce bulletin, les travaux touchent à leur fin avec un peu de retard, mais à temps pour nos visiteurs estivaux. Depuis la mi-juin, la cloche du beffroi s'est remise à sonner les heures. C'est comme un cœur qui se remet à battre !

Pour tous les Châtillonnais qui auront à y venir, pour les personnels qui y travailleront bientôt à nouveau et pour les élus, il faut aussi penser que l'intérieur est entièrement rénové. Enfin une mairie fonctionnelle et accueillante pour tous avec son ascenseur. La salle des mariages n'attend que de nouveaux mariés et la salle du conseil et son sol de tommettes languit de voir un conseil municipal.

Au rez de chaussée, la bibliothèque municipale, va gagner en visibilité et confort ! Pour les Châtillonnais d'en bas il faudra à nouveau monter la rue Neuve ! Mais gageons que beaucoup de lecteurs auront à cœur

de fréquenter ce lieu ! Pour information, la bibliothèque va mettre en valeur son fonds local, qui présente beaucoup d'intérêt pour qui aime Châtillon.

Mais nous le disions plus haut, il faut continuer ! La restauration du viol du Temple est presque terminée. Il a fallu du temps pour transformer cette ruelle au sol chaotique en un viol que l'on a envie de gravir pour rejoindre le viol de la côte et redescendre ou bien rejoindre le Tricot ! C'est une vieille ruelle, autrefois bordée de chaque côté de maisons. Certaines se sont effondrées et l'on devine encore sous les talus la rondeur de caves voûtées maintenant enfouies.

Si le village médiéval a bien repris des couleurs grâce aux travaux entrepris par les dernières municipalités, le village du XIX^e commence à suivre le mouvement. Des anciens ou des nouveaux Châtillonnais remettent en état les maisons : petit à petit la rue Neuve change et le mouvement gagne la rue du Reclus et la rue de la Gare, le long de la route départementale ouverte en 1856.

Enfin, grâce à une opération façade, impliquant la Conservation Départementale de la Drôme, l'Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine, ainsi que la commune, des particuliers peuvent bénéficier d'une aide permettant de réaliser un ravalement de qualité. C'est le cas de la "Maison Auvergne" au bas de la rue Neuve.

Enfin l'opération de mise en beauté de l'entrée de Châtillon est engagée. Les gros travaux devraient commencer après l'été.



Un an de la vie de Châtillon-en-Diois

23 juillet 2021

Conférence de M. Gaël Robin

M. Robin est responsable du bureau d'études qui conduit la restauration de la mairie et du beffroi.

À l'invitation de l'ACSPADE, il a bien voulu faire part à une assistance nombreuse de la démarche qui a guidé la restauration de l'hôtel que Claude de Perdyer a construit à la fin du XVI^e siècle.

Les phases de la restauration :

- 1) Approche historique et recherche des influences architecturales sont la base d'une bonne restauration.
- 2) L'état des lieux permet ensuite de préciser les hypothèses sur l'agencement initial de la façade et des pièces intérieures.
- 3) L'élaboration du projet nécessite de considérer les contraintes historiques et l'usage du bâtiment.
- 4) Évaluation des techniques de restauration à employer, particulièrement pour les décors peints de la façade.

1 au 9 août, Festival Arts et Vigne



Contraintes sanitaires et quelques orages ont soumis les organisateurs à l'exercice bien compliqué d'adapter in extremis le programme : pas de nuit musicale aux torches, spectacle dans les vignes annulé. Pour faire "autrement" comme le dit le président de Châtillon Arts et Vigne, ces événements ont été remplacés par une myriade de concerts, conférences, spectacles,

18 et 19 Septembre 2021, Les journées du Patrimoine

À l'initiative de Bernard Ravet, conseiller délégué au patrimoine et de l'Acspade, une "Ronde des villages de Châtillon-en-Diois", a été organisée dans le cadre des Journées du Patrimoine. Elle a permis à quelques

Après son exposé largement illustré par des projections et très apprécié par l'auditoire, M. Gaël Robin a proposé que nous nous rendions sur le site.

Cette conférence a été très utile pour mieux comprendre à la fois la complexité du chantier mais aussi l'intérêt de restaurer ce monument qui fait maintenant la fierté de Châtillon.



projections, qui ont permis de créer une ambiance festive fort appréciée dans cette période un peu déprimante. L'exposition autour du design installée dans le dépôt de locomotive et complétée par 2 conférences a eu un grand succès. Les Nonières ont accueilli une exposition sur la réintroduction du gypaète barbu. Le Champ de Foire a joué un rôle central, est-ce étonnant ? avec la fête du vin et des concerts journaliers. Le Village-Galerie constitue toujours l'événement le plus original du festival. L'édition 2022 retrouvera, souhaitons-le, des conditions plus normales.



Châtillonnais de découvrir plus en détail certaines richesses de l'ancienne commune de Treschenu-Creyers, maintenant regroupée avec Châtillon.

La ronde a commencé par la visite de Mensac sous la houlette de Huguette Maillefaud : un voyage dans l'histoire de ce village, avec des anecdotes et des découvertes. La visite se poursuit à Menée, où l'on

découvrir l'église et ses trésors, avant de suivre l'ancienne voie du chemin de la Cure.

Le groupe monte à Archiane avec sa minuscule chapelle, son four et sa pisciculture. On parle de vautours, du jardin du Roi. L'histoire est riche.

Ensuite c'est le village des Nonières avec son église et l'histoire du couvent de Combeau : mythe ou réalité ?

Enfin il reste à découvrir Bénévisse, sur son belvédère, sa fontaine à 4 bassins.

Ce fut une excellente idée de faire découvrir ces villages de l'ancienne commune de Treschenu-Creyers. Ils font maintenant partie de la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois, mais ils garderont pour toujours leur histoire et celle de leurs habitants.



22 septembre 2021, Inauguration du nouveau restaurant scolaire

Après une longue attente, le nouveau restaurant scolaire a été inauguré. Son nom : "Bébé Friand", non que l'on considère les enfants de l'école comme des bébés, mais parce que la partie cuisine était autrefois le siège d'une pâtisserie tenue par la famille Oddoz ! Le lieu est vite apparu très fonctionnel et apprécié par les enfants, mais aussi un peu bruyant ; surtout pour les voix aiguës de nos petits ! Dès février 2022, des panneaux insonorisants ont été installés (voir photo).



L'éclairage public en question

Le conseil municipal de Treschenu-Creyers avait voté en 2016 pour une extinction nocturne de 23h à 6h. Aujourd'hui, certains habitants demandent s'il est possible d'abaisser la lumière comme cela est fait dans le bourg de Châtillon. Le 20 octobre 2021 une réunion publique d'information a lieu aux Nonières animée par le SDED et le Parc du Vercors..

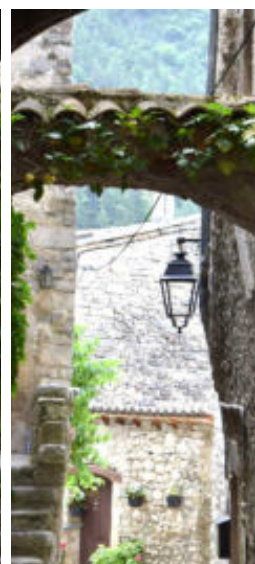
Pour éclairer le débat, une enquête est lancée : 150 questionnaires sont envoyés par Monique Orand et Huguette Mailleraud aux habitants des villages. Le retour de 103 questionnaires est significatif et donne des opinions partagées. Cependant, une majorité (60,19 %) se prononce pour l'extinction la nuit.

Vers le 30 mars 2022: Naissance d'un Gypaète barbu

2 couples de Gypaètes ont nidifié sur les falaises de Glandasse. Seul l'un d'entre eux, niché sur les falaises à l'ouest du dôme de Glandasse, a pu avoir un petit. C'est un événement, car c'est la première fois qu'un Gypaète lâché dans le Vercors est revenu pour se reproduire. C'est Gerlinde une femelle réintroduite en 2013 qui a ainsi récompensé des années d'effort.

La discussion est aussi réactivée pour Châtillon où l'éclairage est abaissé de 70 % pendant 7 heures.

Dans les 2 cas, il s'avère après discussion avec le SDED, qu'il n'est pas possible, sauf à un coût prohibitif, de revenir en arrière (changement d'équipements, reprogrammation totale). En conséquence, le Conseil municipal du 9 juin 2022 décide le statu-quo, qui finalement correspond au souhait majoritaire de la population du bourg centre et des villages.



On n'a pas de photo du petit, mais on a celle de Bruno Cuerva qui a suivi ce programme depuis son début. Un beau cadeau de retraite que cette naissance !



Le camping municipal de Châtillon-en-Diois

Début d'une histoire !

Dès l'été 1940 sont créés, au sein du ministère de la Jeunesse et de la Famille, un secrétariat général à la Jeunesse ainsi qu'un commissariat général à l'Éducation physique et aux Sports. Jeunesse et sport, garants d'une population saine et robuste, sont pour le régime de Vichy les piliers d'une France nouvelle.

En novembre 1940, après des circulaires préfectorales du 11 septembre et du 9 octobre 1940, la commune reçoit du préfet des instructions pour la mise en place de terrains scolaires d'éducation physique et entreprend l'achat, sur déclaration d'utilité publique, d'un terrain [terrain de l'actuelle piscine et des tennis] pour la création d'un stade. Une étude est lancée par l'Ingénieur du Génie rural à Valence. Dès Mars 1941 est annoncé le soutien de l'État pour cette étude. On sent bien la pression exercée !

En septembre 1941, l'éducation physique et les activités entrent dans le programme d'enseignement. Enfin une subvention de 28 000 francs est attribuée.

Mais quel rapport avec le camping ?

On va voir que le conseil municipal voit, bien au-delà de l'injonction concernant le sport scolaire et les associations sportives, l'intérêt pour Châtillon. Dans les échanges de courriers administratifs, il apparaît aussi que l'affaire avance d'abord lentement ! En avril 1943, le Directeur Départemental de l'Éducation Nationale demande encore si le terrain a été acheté ou s'il est loué. Pratiquement rien n'est fait quand arrive la fin de la guerre !

Si les motivations changent, l'intérêt pour le sport reste sous le régime du gouvernement provisoire de la République française. Dès janvier 1945, sur une initiative du CNR, il est demandé aux communes de créer un Office municipal de l'Éducation Physique et des Sports. La commune de Châtillon le crée immédiatement ! En mai 1945, les autorités rappellent la subvention de 1941 et demandent l'état des travaux sous peine d'annulation ! La commune se justifie par la réalisation de quelques travaux (terrassements, portique, 2 panneaux de basket, sautoir) et décide au conseil municipal du 25 septembre 1946 (M. Bompard est maire) de la construction d'un abri vestiaire et d'aménagements au sol avec l'aide d'un



1952 : Sur le futur terrain de la piscine on voit des traces d'équipements .
Notez la rive du Bez.

emprunt de 60 000 francs (autorisé par le préfet le 10 février 1947). Le 3 avril 1947, la subvention initiale de 28 000 francs est confirmée ! On voit que les affaires progressent de façon chaotique dans cette période difficile de l'après guerre.

Mais on voit aussi la stratégie municipale s'affirmer avec l'évocation d'une subvention de 100 000 francs du Conseil Général pour la construction d'un bassin de natation. On est bien toujours sur la ligne du sport mais aussi du tourisme !

En décembre 1947, 15 000 francs sont versés sur la fameuse subvention de 1941, assortis d'une demande de compléter les installations sportives. Pour cela des travaux sont entrepris où l'on voit apparaître le projet de terrains de tennis. Signe des temps, la commune se voit attribuer 30 Kg de "bons monnaie matière acier". En novembre 1948, la commune peut, enfin, justifier de travaux conséquents pour toucher le reliquat de la subvention de 1941 ! Elle demande aussitôt une nouvelle subvention.

Le tournant des années 50

Les choses avancent, toujours lentement !

Après la construction de la piscine inaugurée en 1956, les terrains de tennis voient le jour à leur tour vers 1958. L'ensemble des installations permet d'obtenir en 1958 le statut de "terrain de Camping d'expérience". C'est le début formel de l'existence à Châtillon d'un terrain de camping, qui avec la piscine et les courts de tennis (entourés d'un grillage en 1959) constituent un formidable atout touristique.

Le 26 juin 1961, l'autorisation d'ouverture du terrain de camping est accordée à titre définitif.



1958, partie Est du camping

La croissance et la modernisation du terrain de camping des Chaussières.

En juillet 1963, le conseil municipal demande l'agrandissement de la "base de plein air".

Des plans sont présentés en 1965, qui prévoient :

- un agrandissement des cabines et douches à la piscine
- la construction d'un sanitaire pour le camping des Chaussières le long du Bez
- un autre sanitaire sur la partie "Piémard" située sur l'autre rive du Bez. Ce terrain appartient au syndicat d'initiative qui le loue à la commune.

Les travaux sont réalisés progressivement de 1966 à 1970. Ces sanitaires sont toujours là !



1965, (fond Cellard)
On aperçoit une petite partie du camping au fond

Le 30 mars 1965, on note aussi l'autorisation d'ouverture du camping du Groupement des campeurs universitaires (GCU) et le 21 avril de la même année le camping de M. Béranger à "Bélante" est autorisé. Décidément Châtillon s'apprête à devenir un village touristique.

En 1971, la commune se préoccupe d'acquérir des

terrains pour agrandir la base de plein air. Des terrains qui étaient loués sont achetés en 1972.

Ce souci de s'agrandir s'accompagne d'améliorations constantes : aménagements de la partie est avec la plantation d'arbres en 1973 (14 Acacias boule, 2 Catalpas, 8 Prunus Pissardi, 12 Erables Planes, 3 Bouleaux blancs, 2 Platanes et 400 Troènes). Les réseaux d'eau, d'assainissement et électrique sont remis en état.

Toutes ces améliorations visent à obtenir le classement du camping dans les nouvelles normes : ces efforts permettent au camping d'être classé 2 étoiles en 1973. À la même époque, la partie Piémard du camping, au sud du Bez, est reclassée en catégorie 1 étoile. Ce terrain du Syndicat d'initiative est acheté par la commune en 1974 et payable en 10 annuités. Une bande de terrain juste à l'ouest de la piscine reste louée.

L'agrandissement continu du camping

Depuis 1975 l'évolution a été continue : agrandissement par acquisition progressive des parcelles vers l'ouest, amélioration des conditions de confort. En 1976, c'est l'installation de bornes électriques. Le camping se trouve mieux relié au village en 1995 avec l'achat et l'aménagement du parking des Chaussières et un escalier qui permet de monter directement vers la rue du Reclus.

Ajoutons le petit terrain multi-sport, 2 courts de tennis entièrement rénovés en 2014 et la doyenne de 1956, la piscine, véritablement reconstruite en 2009. Il ne faut pas oublier les ajouts de 2017 : le snack agrandi, le terrain de jeu pour les enfants (on a une pensée pour le mini golf qui avait bien servi!) et des tables de pique-nique.

Pour suivre l'évolution de la demande de la clientèle,



Tables de pique nique

l'évolution la plus marquante est l'acquisition de 10 mobil-homes (avant 2010), de 3 petits mobil-homes en toile, les CocoSweet en 2016.

En 2021, ont été installés 2 Cyclo-Lodges permettant l'accueil de passage pour des cyclistes ou randonneurs pour une nuit et 2 mobil-homes "4 saisons", dont l'un adapté pour personnes à mobilité réduite. Et il ne faut pas oublier 140 emplacements souvent bien ombragés.

Le camping municipal est géré en régie et constitue une richesse pour Châtillon. Il fait l'objet avec la piscine d'un budget séparé, qui est bien équilibré et permet des investissements progressifs.



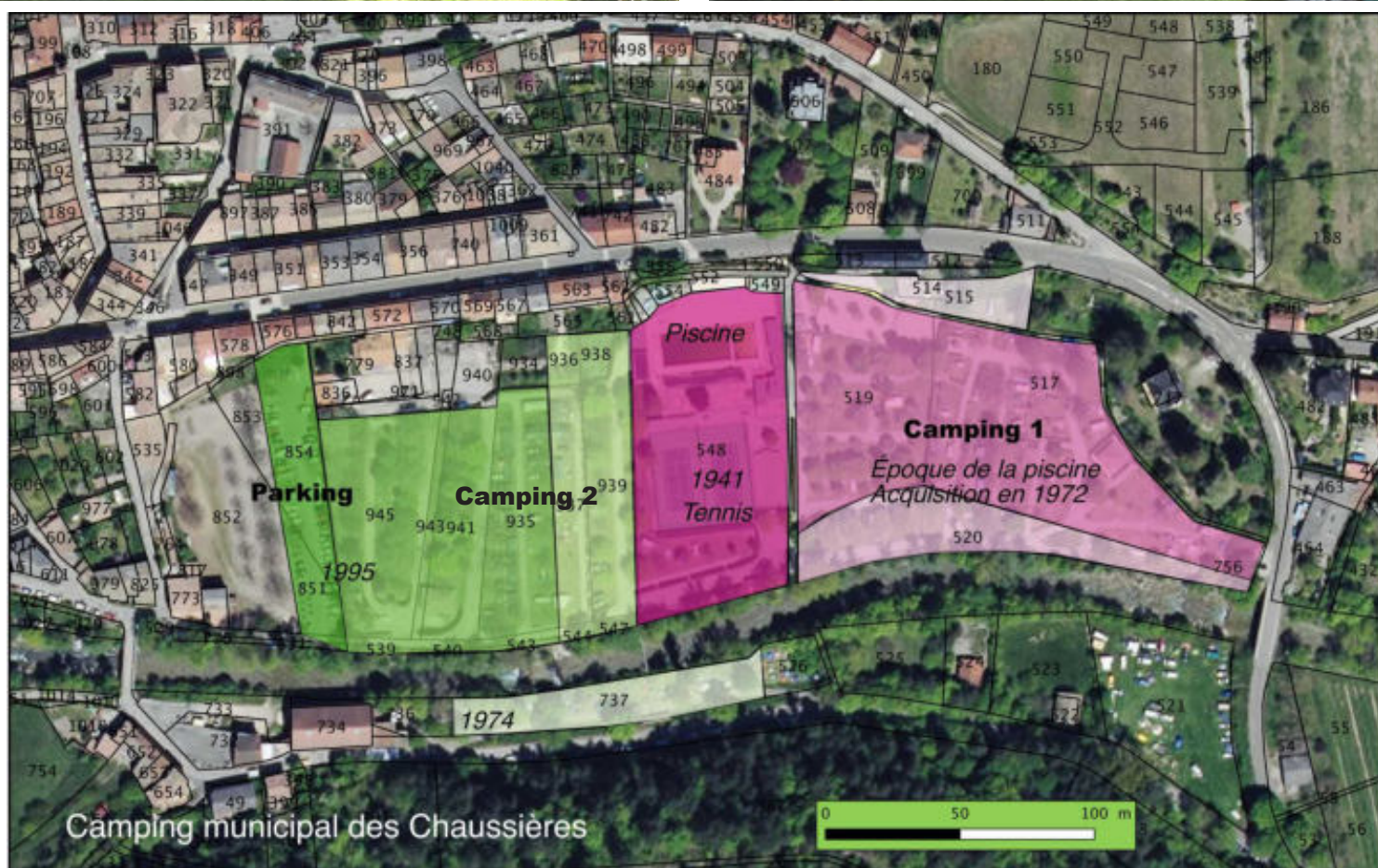
Cyclo-lodge



Arrivée d'un mobile home 4 saisons



Coco Sweet



Les dates sont celles des acquisitions. Les terrains "Camping 1" devaient être loués auparavant. Une partie du terrain "Camping 2" est toujours louée.

Le camping aujourd'hui :

C'est d'abord de nouveaux régisseurs, que nous avons le plaisir d'accueillir : Nathalie Garreau et Patrick Redler.

Ils sont maintenant à la tâche, et avec la saison qui démarre ce n'est pas une mince affaire. Accueillir, renseigner, intervenir pour les petits problèmes, ils se disent prêts !

Nathalie et Patrick espèrent aussi pouvoir développer des moments d'animations avec des producteurs locaux par exemple.

À nous tous aussi d'être accueillants : le tourisme permet à Châtillon de continuer à vivre et même à se revivifier. Nul doute que notre nouveau label "Les Plus Beaux Villages de France" va attirer des visiteurs et surtout élargir la saison touristique.

De l'historique qui précède, on peut avoir une pensée pour tous ceux, en particulier les maires, qui se sont succédés et qui, depuis la fin de la guerre, ont mis beaucoup d'énergie pour développer ce petit bijou, cette base de plein air au cœur du village, qui fait respirer et vivre Châtillon.

N.d.l.r. : l'Echo de Châtillon n'a pas pu consulter toutes les archives, actuellement difficiles d'accès à la mairie provisoire ! Il peut donc y avoir certaines imprécisions.



Accueil du camping

Un mot des autres campings de Châtillon :

Le camping GCU (Groupement des Campeurs Universitaires de France)

Il est agréé à titre provisoire en 1965. La photo ci-dessous date du 12 août 1965. On voit une grosse fréquentation, surtout avec des tentes. Le camping est toujours actif, et possède maintenant quelques bungalows.

Les campeurs GCU ont accès à la piscine municipale.



Le Bez

Le Camping Béranger

La même année que le camping GCU, le camping "Béranger" à Bélante est autorisé.

Ce petit camping que certains campeurs appréciaient va exister jusque dans les années 2000.



Pont d'Ombre

Le Camping Du Lac Bleu

C'est d'abord un camping privé créé par Michel Chancel à la fin des années 60. Aujourd'hui, c'est un camping avec de nombreux mobile homes, géré par la société Koawa.

LES ÉCOLES DE CHÂTILLON ET DE MENGLON

L'année scolaire 2021-2022

Cette année, l'école de Châtillon comptait 79 élèves à la rentrée répartis dans quatre classes :

- TPS/PS/MS/GS avec Laurence Armand, Anouck Verdet et Valérie Gorin,
- PS/MS/GS avec Aline Viard, Émilie Gary.
- CP /CE2 avec Anouck Verdet le mardi, Léa Geoffroy, en remplacement de Laurène Vivencio en congé maternité jusqu'aux vacances de février puis Laurène Vivencio
- CE2/CM1 avec Maryline Guillaume.

Les classes ont travaillé durant l'année autour de thèmes en lien avec les matières scolaires.

Les classes maternelles

Les deux classes ont fait des sorties nature aux alentours de l'école à raison d'une matinée par quinzaine. Ils ont pu découvrir les différents milieux naturels aux alentours de l'école.

Ils sont partis à la journée au mois de juin découvrir le marais des Boulignons et sa faune avec deux Accompagnateurs en Moyenne Montagne, Amandine Capron et Benjamin Marronnier. Sortie financée par les communes et la coopérative des parents.

Ils ont aussi pu bénéficier de six séances de « Funny yoga » avec l'intervenante Roseline Pornin. Projet financé par la mairie de Châtillon.

Les CP-CE2

La classe des CP-CE2 a travaillé sur les premières manifestations artistiques au cours de la Préhistoire. Ils ont bénéficié de cinq séances en arts plastiques avec l'intervenante Aurélie Ponçon. Projet financé par la mairie de Châtillon.

Ils sont partis le 7 juin visiter la Grotte Chauvet-2 à Vallon Pont d'Arc avec les CE1-CM2 de l'école de Menglon. Au programme, visite de la galerie de l'Aurignacien, spectacle en immersif son et lumière "Animal : de l'art pariétal au street-art", visite de la réplique de la grotte Chauvet avec un médiateur, atelier de peinture sur paroi et un atelier de modelage. Sortie financée par les communes et la coopérative des parents.



Et lors de la dernière période, les élèves ont écrit un album « Le secret de Mat et Lali », histoire de deux enfants qui aimeraient peindre à l'époque préhistorique.

Les CE2-CM1

Les élèves ont participé à une « classe Parc naturel du Vercors – À l'école de la Réserve ». Ils ont réalisé quatre sorties et ont bénéficié de trois interventions en classe au cours de l'année pour découvrir la faune et la flore dans la réserve à travers les saisons avec des gardes du parc et un Accompagnateur en Moyenne Montagne. La dernière sortie était réservée à la restitution des réalisations des quatre classes participantes. Le projet a été financé par le Parc du Vercors.

Les élèves ont aussi bénéficié de six séances de théâtre d'improvisation avec l'intervenant Alin Curtet. Projet financé par la mairie de Châtillon.





Les classes élémentaires

Les élèves ont participé à un projet de plantation d'arbres (projet-test de plantations de nouvelles espèces d'arbres, feuillus et conifères, plus résistantes, pour faire face au dérèglement climatique), le jeudi 24 mars avec trois gardes forestiers de l'ONF : Valérie Pilloud, Marion Schmitt et Quentin Cimolino.

Ces derniers avaient préparé un super jeu de piste : les élèves ont trouvé dix enveloppes réparties sur le parcours tout au long de l'ascension. Les enfants étaient invités à réfléchir au cycle et aux besoins des arbres pour tous les niveaux et aussi aux changements climatiques pour les plus grands.

Tous les enfants ont planté au moins un arbre.

La plantation est située sur une parcelle en forêt domaniale, au-dessus de la forêt Jean Giono.



Les deux classes élémentaires ont aussi bénéficié de cinq séances de handball avec l'éducateur sportif du club de Handball de Die, Joris Sauvan, dans le cadre de la convention handball entre l'Éducation Nationale Drôme et le comité Drôme-Ardèche de handball.



Toutes les classes

Comme chaque année, les élèves ont pu aller voir un à deux films au cinéma dans le cadre du programme "École et Cinéma". Sorties financées par les communes et la coopérative des parents.

L'année se termine avec le cycle piscine à la piscine de Châtillon.

Prévisions pour l'année prochaine :

L'école devrait accueillir 104 élèves sur le RPI dont 79 élèves sur l'école de Châtillon.

Laurène Vivencio
Directrice

La bibliothèque municipale

L'Association "Châtillon Livres et Rencontres"

La bibliothèque municipale est un service public. Une convention entre la mairie, la médiathèque départementale et l'association "Châtillon Livres et Rencontres" définit son fonctionnement. Tout adulte inscrit à la bibliothèque est membre de l'association.

Une dizaine de bénévoles participent à son fonctionnement. Ouverte au public toute l'année, la bibliothèque reçoit les classes de l'école chaque semaine. Une grosse partie des livres sont mis à disposition par la médiathèque de Die ; ils sont renouvelés régulièrement. La bibliothèque peut aussi réserver des livres de la médiathèque à la demande d'un lecteur.

La bibliothèque, ce n'est pas que le prêt de livres, mais aussi des rencontres :

- Chaque mois, un club de lecteurs se réunit : chacun y parle des livres qu'il a aimés ; on se les échange.
- Durant les vacances, la bibliothèque propose des animations pour les enfants : un moment de lecture suivi de petites réalisations : masques, peintures, popup, etc.
- La bibliothèque réalise aussi des animations lectures auprès des tout petits à la crèche.
- Le 23 avril 2022, "Le Printemps des Poètes", sur le thème de "l'éphémère", a réuni en soirée des amoureux de la poésie. Petr Zelenka a assuré des intermèdes musicaux. Plusieurs participants ont préparé des présentations à plusieurs voix, et ont même fait chanter toute l'assistance. Il reste des traces du "Printemps des Poètes" sur de nombreuses fenêtres du village. Merci à tous ceux qui acceptent ainsi d'apporter un peu de poésie aux passants !

Les ventes de la bibliothèque

Des habitants de Châtillon et des environs nous donnent des livres, beaucoup de livres ! Certains sont mis en rayon ; les autres sont vendus. Vous aimez lire, ne ratez pas ces ventes, en général 2 par an !

Les projets :

- En août, une animation familiale sera proposée sur le thème des écritures : il y a 200 ans grâce à l'observation de la pierre de Rosette, Champollion a pu déchiffrer les hiéroglyphes.
- En septembre nous participerons aux "Journées du Patrimoine", pour faire découvrir le "fonds local" de la bibliothèque : ouvrages d'histoire locale ou écrits

par des auteurs locaux.

- Le 5 octobre, pour la Fête de la Science, atelier familial "Archéologie et climat"
- Les 29 et 30 octobre lors de la Foire d'automne : vente de livre accompagnée d'une animation : grâce à "la Timbrée" vous pourrez découvrir "l'art postal" en confectionnant des lettres.
- En 2023, La bibliothèque participera à la Semaine de la Science, au Printemps des Poètes et organisera la "Journée des auteurs du Diois et des écrits sur le Diois" en juillet.

Déménagement :

Depuis l'installation 3 rue du Reclus en juin 2020, en raison des travaux de restauration du bâtiment de la Mairie, la fréquentation de la bibliothèque a beaucoup augmenté. Les travaux se terminent et nous retournons place du Reviron, dans un bel espace entièrement dédié à la bibliothèque. Nous espérons que tous ceux qui sont venus régulièrement rue du Reclus continueront à venir nombreux "en haut" !



Entrée de la bibliothèque à la mairie !

Une bibliothèque, c'est la possibilité pour chacun de lire des livres très variés, de découvrir des auteurs et leur univers, des documents ; c'est aussi un lieu de rencontre et d'échanges, avec les bibliothécaires et les autres lecteurs !

Les bénévoles sont heureux de vous y accueillir !

Horaires : mardi 16h-18h

mercredi 14h-16h

vendredi et dimanche 10h30 à 12h

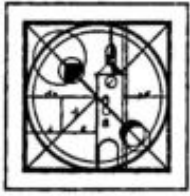
(fermée le mercredi en juillet et août)

Inscription : 5 € par an, gratuit moins de 16 ans

Contact : Mairie, 1 place du Reviron,

Courriel : bibliotheque@mairie-chatillonendiois.fr

ACSPADE



L'Association Châtillonnaise de Sauvegarde du Patrimoine Architectural et de Défense de l'Environnement (ACSPADE) est une association fondée en 1989.

Actions conduites en 2021 :

- **Valorisation des façades du village** : l'ACSPADE, en liaison avec la commune, contribue à cette opération. Après la première réalisation au 4 rue de la gare, la prospection et le suivi d'opérations se poursuivent suite aux demandes faites par des propriétaires en mairie ou auprès d'architectes. En 2022 il ne devrait pas y avoir de concrétisation dans le cadre de cette opération avec participation des collectivités. L'an prochain une belle réalisation devrait aboutir rue de la Gare et une autre rue Neuve. Pour accélérer ces opérations il serait souhaitable de simplifier et modifier les procédures, c'est l'objet d'une réflexion.

- **Versement à la commune des donations** pour la restauration des décors de la mairie, faites à la fondation du Patrimoine par 84 particuliers, pour un montant de 12 486 €.

- **Participation aux journées nationales ou européennes du patrimoine.** Depuis plusieurs années, l'ACSPADE, participe activement à ces journées. À ces occasions, sont parfois organisées des visites gratuites du village qui sont très appréciées : en 2021 parcours de découverte des villages de Mensac, Menée, Archiane, Les Nonières et Bénévisse.

- **Site web de l'ACSPADE** : Hubert Meffre poursuit mise à jour et enrichissement du site. Il attend les contributions des rédacteurs qui le souhaitent.

- **Modernisation de la signalétique du Parcours patrimonial** : les panneaux des 14 stations composant ce parcours, vont être équipés d'une vignette avec un QR Code permettant l'accès avec un smartphone à des informations complémentaires. Cette réalisation est mise à notre disposition par la conservation départementale du patrimoine.

- Sylvie Veye-Chareton a collaboré à l'amélioration du parcours Giono et a été sollicitée ainsi que Bernard Ravet par le congrès national GCU pour des visites de Châtillon.

Prochaine Assemblée générale

À l'occasion de son assemblée générale 2022 prévue le 29 juillet, l'association organise une **conférence publique d'intérêt général**. Cette année l'ACSPADE fera intervenir un expert sur la construction et la restauration des bâtiments avec des matériaux biosourcés.

Si vous soutenez notre action :

Vous pouvez adhérer : cotisation annuelle de 15€ à verser à Sylvie Veye-Chareton, trésorière de l'ACSPADE, 1465 route de Die, Le Maupas 26410 Châtillon-en-Diois ou courrier à la Mairie en précisant "pour l'ACSPADE".

Le Club de l'Adoux

Le Club de l'Adoux est une association de personnes âgées comprenant 66 membres en 2022. Le club a pour objet de développer des relations amicales entre ses membres et d'organiser à leur intention des activités récréatives, des excursions, des voyages.

Pour donner une idée, voici les activités du premier semestre 2022 :

- Réunion commerciale avec la société Pro Confort le 1er mars à la salle municipale de Menée.

- Concours de manille à la salle Kubnick le dimanche 3 avril.

- Formation à l'utilisation des outils numériques en 2 ateliers, l'un consacré à l'ordinateur, l'autre aux tablettes ; 10 séances de formation à partir du 15 mars

à la salle des associations. L'animation des séances a été assurée par France Services (Emmanuel Mourier) dans le cadre d'une action menée par la Communauté des Communes du Diois.

- Excursion le jeudi 19 mai à Hauterives (visite du palais Idéal du Facteur Cheval) et à Tain l'Hermitage (la Cité du chocolat Valrhona), avec des adhérents des clubs de Die et Luc-en-Diois.

- Vendredi 17 juin, au snack de la piscine, après-midi récréative organisée en commun avec le club de Menglon. Le programme : pétanque, belote, scrabble, jeux de société divers et goûter offert par le Club.

Perspectives :

Une concertation avec les autres clubs du Diois (Luc-en-Diois, Menglon, Die, Solaure-en-Diois) est en

cours pour améliorer et coordonner les différentes propositions faites aux adhérents.

Membres du conseil d'administration : Bernadette Audra (vice-présidente), Serge Baude (président), Marie-Jo Baude, Yolande Chaix (secrétaire), Patricia

Martin (trésorière), Roland Martin, Colette Moreau, Martine Torta.

Contacts : Mairie de Châtillon en Diois
Courriel : adouxchatillon26@orange.fr

Châtillon Arts et Vigne

L'association Châtillon Arts et Vigne

Elle a pour vocation principale et dans l'intérêt général de mettre en valeur le patrimoine rural, naturel, cultivé et bâti de Châtillon-en-Diois et de son canton. Pour cela elle a pour but de développer toute activité culturelle favorisant la découverte de ce patrimoine.

La Foire aux Greniers

Elle se tient chaque année le 3e dimanche de juillet et remporte beaucoup de succès : c'est bien pour le village et aussi pour l'association qui recueille ainsi des fonds.

Le festival Arts et Vigne

Il se tient du premier au deuxième dimanche d'août. C'est l'animation majeure organisée par l'association et c'est celle qui mobilise le plus d'énergie et de moyens.

En 2021, alors que l'épidémie de Covid était encore bien active, nous avons dû adapter le programme. On trouvera page 6 de ce bulletin un court résumé de ce festival qui a cependant bien animé le cœur du village. Le Village Galerie, qui reste au cœur du festival, a été bien fréquenté.

L'équipe espère que l'édition 2022 renouera avec un festival de plein exercice.

L'association cherche en permanence de nouveaux bénévoles pour faire vivre cet événement majeur de Châtillon-en-Diois.

Association Châtillon Arts et Vigne



adresse postale : 3 rue du Reclus, 26410 Châtillon-en-Diois

tél : 04 75 21 25 91

courriel : chatillonartsetvigne@free.fr

site web : <http://chatillonartsetvigne.free.fr>

Fleurs et Fontaines

L'action de l'association

Comme à ses débuts, l'association, en lien avec la mairie, entretient le circuit botanique dédié aux plantes grimpantes et couvre sol. En quelques années, nous sommes passés d'un nombre minimum obligatoire de 150 espèces à 350 variétés réparties en 18 massifs, aux plantes dûment étiquetées et répertoriées.

Nous réalisons aussi le fleurissement du village pour le compte de la municipalité. Une équipe de marcheurs veille à l'entretien des sentiers de randonnée pédestre en accord avec le Département.

La fête aux plantes rares

Chaque deuxième dimanche de septembre nous organisons au Champ de Foire la traditionnelle Fête aux Plantes Rares. Cette année 2022, c'est la

vingtième édition.

Les difficultés sanitaires semblant s'estomper, nous pourrions reprendre les visites commentées du village, et aussi les rencontres avec les autres villages botaniques de la Drôme.



Rendez-vous à tous, dimanche 11 septembre 2022, pour la prochaine Fête aux Plantes Rares de 9 h à 18 h au Champ de Foire.

Pour le conseil d'administration,
Marie-Jo Baude

Composition du bureau :

Marie- Jo Baude, présidente – Bernadette Audra, trésorière – Albert Arbaut, trésorier adjoint – Colette Moreau, secrétaire – Alyette Farjon, trésorière adjointe.



Gymnastique Volontaire du Haut Diois



La GV du Haut Diois créée en 1979, affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV, www.ffepgv.fr), est une association dont l'équipe dirigeante est

entièrement composée de bénévoles. Seules les animatrices sont rémunérées. En 2017, le club a obtenu le label « Qualité club sport santé » qui a été renouvelé cette année, pour 4 ans.

Le club permet à ses adhérents et adhérentes de pratiquer la gymnastique, la zumba light, le Pilates et la marche nordique.

Cette année, 10 cours par semaine, tous différents, ont été assurés par 2 animatrices diplômées, dans trois communes : Châtillon-en-Diois, Menglon et Luc-en-Diois.

Pour l'année 2021/2022, nous comptons 141 adhérents.

La gymnastique :

Selon le cours (gym tonique, gym douce, gym équilibre), les adhérents pratiquent des activités physiques diversifiées : entretien cardiovasculaire, musculation, assouplissements, étirements, coordination motrice, équilibre, mémoire. Les séances se déroulent en salle, en musique, avec du matériel adapté et s'adressent à des personnes de tout âge.

Cette pratique est basée sur le concept de "Sport-Santé" développé par la Fédération. Les objectifs sont entre autres :

- faire progresser chacun selon ses capacités,
- diversifier les activités physiques,
- lutter contre les méfaits de la sédentarité et de l'âge.

La zumba light :

Pour toutes et tous les amateurs de danse, la zumba light permet l'entretien ou la remise en forme physique sur un mélange de rythmes latino, rock, salsa, et de mouvements de fitness.

Le Pilates :

La méthode Pilates permet de corriger et améliorer la posture, développer la souplesse, éliminer le stress grâce à une technique de respiration, améliorer la coordination.

La marche nordique :

Technique de marche que nous pratiquons à l'automne et au printemps.

Perspectives 2022/2023 :

Reprise des différents cours dès mi-septembre 2022. Cotisation annuelle 2022/2023 (licence comprise) :

125 € pour 1 cours par semaine, 160 € pour 2 cours par semaine ou 190 € pour 3 cours et plus par semaine. Possibilité de payer en 3 fois.

Vous pourrez nous rencontrer aux forums d'associations de Châtillon-en-Diois et de Luc-en-Diois début septembre (renseignements, inscriptions).

Pour découvrir nos activités sportives et choisir les activités qui vous correspondent le mieux, vous pouvez participer à deux séances d'essai offertes.

Quel que soit votre âge, votre condition physique, n'hésitez pas, rejoignez-nous, vous trouverez forcément une activité physique adaptée à VOUS !

Contacts : gvhautdiois@orange.fr
<https://www.facebook.com/gvhd26>
Régine ODDOZ, Présidente
04 75 21 13 40 ou 07 82 23 60 51



Tennis club de Châtillon-en-Diois



Le Tennis Club est affilié à la Fédération Française de Tennis (sous le numéro 50.26.0389) et dépend de la Ligue AURA (Auvergne-Rhône-Alpes) et du comité Drôme-Ardèche.

Sur les deux courts situés dans le site admirable du Camping municipal, au pied des falaises du mont Glandasse, le club propose du Tennis loisir accessible à tous, des compétitions individuelles et par équipe, tous les mercredis des cours pour les enfants animés par un moniteur breveté d'état, et des cours à la demande pour les adultes.

Tout joueur non adhérent au Club peut louer un court auprès du régisseur du camping pendant la saison estivale (04 75 21 10 30) et à la boulangerie Sauvet dès l'automne (04 75 21 13 22).

L'hiver les cours seulement pour les enfants se pratiquent dans la salle Kubnick mise à disposition par la municipalité. Les adultes pratiquent alors le Badminton dans cette même salle.

Le mot du Président :

Satisfaction et désillusion font partie de la gestion d'un petit Club (40 adhérents environ chaque saison). Satisfactions, lorsque en 2013 les courts ont été refaits à neuf pour le plus grand plaisir des adhérents mais aussi des joueurs de passage. L'achat d'un lance balles automatique pour l'entraînement est une nouveauté au club qui satisfait bon nombre. Le nombre d'enfants inscrits aux cours, une quinzaine chaque saison !



Les autres associations

Art'Star, La boîte à faire, Les Fruits de la vie, Les Jeunes Loups châtillois, La boule de l'edelweiss ...



Satisfaction encore avec les adultes qui, nombreux, pratiquent tous les jeudis et dimanches matin. C'est le tennis loisir auquel ils ne dérogent pas.

Satisfaction enfin quand nos anciens, les plus de 65 ans, font encore de la compétition en équipe au sein du Comité Drôme Ardèche malgré des déplacements lointains. Le plaisir des rencontres sportives et humaines.

Désillusion, car ces enfants (7 à 11 ans) pratiquent 2 ou 3 années de suite puis, études obligent, partent à Die et nous les perdons de vue. La majorité, sauf quelques exceptions, ne pratiquent plus le Tennis.

Désillusion à nouveau c'est de s'apercevoir que le renouvellement de joueurs adultes masculins et féminins est quasiment nul alors que nous sommes entourés dans le nouveau Châtillon et le canton de nombreux jeunes parents. Ceux dont les enfants pratiquent le Tennis et tous les autres.

L'optimisme cependant est de mise. Nous en voulons pour preuve que chaque année juste avant les vacances scolaires d'été le Club organise une "Fête du Tennis" pour les enfants du canton et la semaine suivante une même fête pour les adultes. Le bureau du Club est bien sûr présent lors du Forum des associations organisé début septembre par la Mairie.

Le Club est géré principalement par les trois membres dont les coordonnées suivent.

La Secrétaire Martine Maillefaud (06 72 92 28 08)

Le Trésorier René Joanin (06 89 58 37 11)

Le Président Roland Covarel (06 74 39 59 75)

Le Président, Roland Covarel

Oserais-je le dire une fois encore ?

"La raquette est un instrument à cordes ! tentez d'en devenir des virtuoses !" et rejoignez-nous !

Vous pourrez retrouver toutes ces associations châtilloises au Forum des Associations :

vendredi 2 septembre 2022
de 16h30 à 19h
 Esplanade de la Gare

Le Site WEB de la Mairie de Châtillon-en-Diois

<http://www.mairie-chatillonendiois.fr/>

Urgences

NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN	112	SAMU	15
POMPIERS	18	URGENCES DENTAIRES	15
GENDARMERIE	17	GENDARMERIE Châtillon	04 75 21 10 10

Santé

HÔPITAL DE DIE	04 75 22 55 00	PHARMACIE DE CHÂTILLON	04 75 21 16 40
SAGE-FEMME Hanna Bonnardot	06 71 46 53 25	<i>lundi au vendredi 9h-12h30 et 14h30-19h, samedi 9h-12h30</i>	
Cab. INFIRMIER Haut Diois	04 75 21 39 88	SANTÉ ANIMALE : Vétérinaires à Die	
Cab. INFIRMIER du Glandasse	07 85 61 50 80	A. Rosset 04 75 22 24 73	
OSTÉOPATHE J. Roiseux sur rdv	04 75 21 25 51	M. Grelewicz 04 75 22 00 97	
OSTÉOPATHE S. Malafonte sur rdv	07 66 18 22 24		

Services

ABRACADABRA	04 75 21 26 13	AGENCE POSTALE COMMUNALE	<i>Lundi au samedi 9h30-12h30, levée 14h30</i>
<i>Centre de loisirs</i>		MAISON DE SERVICES AU PUBLIC	<i>renseignements 04 75 22 31 87 sur RV à l'Agence Postale communale</i>
CRÈCHE À PETITS PAS	04 27 55 00 49	BIBLIOTHÈQUE Mairie	<i>Mardi 16h à 18h, Mercredi 14h à 16h (sauf juillet-août)</i>
LES SÉRÉNIDES St Jean	04 75 21 18 44		<i>Vendredi et dimanche de 10h30 à 12h</i>
<i>Résidence autonomie</i>		MARCHÉ Champ de Foire, Vendredi matin	
TAXI JO	06 32 59 49 85 / 04 75 21 02 02	DÉCHETTERIE Route de Menglon :	<i>Lundi, Mercredi, Vendredi 14h-17h30</i>
TRANSPORT À LA DEMANDE :			<i>Samedi 9h à 12h</i>
<i>D'un village vers Châtillon : arrivée 9h, départ retour 12h ou RABATTEMENT pour un trajet en correspondance sur présentation du titre de transport Rens. Réserv. (au moins 24h avant) : 0 810 26 26 07 (0,06€ TTC/min + coût appel local depuis un fixe)</i>		DISTRIBUTEUR DE BILLETS	<i>Rue du Reclus à Châtillon.</i>
OFFICE DE TOURISME	04 75 21 10 07		
<i>jusqu'au 29 août ouvert tous les jours sauf dimanche de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h</i>			
MAIRIE DE CHÂTILLON	04 75 21 14 44		
<i>Lundi à vendredi le matin de 9h à 12h</i>			

Loisirs

PISCINE MUNICIPALE	06 08 00 31 33
CAMPING MUNICIPAL	04 75 21 10 30 06.43.00.25.00
TENNIS CLUB sur réservation	04 75 21 10 30



Rappel pour la sécurité

Le brûlage des déchets verts (tontes de gazon, taille de haies, etc) est interdit. Tous les feux sont interdits quel que soit le vent en juillet et août.

Commerces et Artisanat

ALIMENTATION

ALIMENTATION Carrefour Express 04 75 21 14 66

Boucherie, épicerie

BOULANGERIE SAUVET 04 75 21 13 22

Boulangerie, viennoiserie, pâtisserie

BOULAGERIE du HAUT 04 75 21 59 38

Pains bio, viennoiserie

CHEZ KIKI 04 75 21 69 64

Produits du Terroir

FERME DU CABRICOU 04 75 21 10 93 / 06 70 48 60 83

Fromage de chèvre bio

MARCHÉ Champ de Foire, Vendredi matin

VINS ET CLAIRETTE

DOMAINE DE MAUPAS 04 75 21 18 81 / 06 08 57 85 57

Cave Jérôme Cayol

CAVEAU DE MARCOU 04 75 21 14 66

Vins et Clairette de la cave Jaillance, Chocolat

ARTISANAT - BOUTIQUES

MARTINE ARTISANAT 04 75 21 15 49

2 Rue des Rostangs

BOUTIQUE ASSOCIATIVE "Ici est là" 06 78 02 90 05

Artisanat et produits locaux, Rue du Reclus

DERRIÈRE LA FONTAINE 06 78 02 90 05

Créations, produits locaux, Place Dévoluy

LE GRENIER D'ODETTE 07 68 80 93 09

Brocante, Rue des Jardins

CA-RO-LINE Bougie et Déco 06 03 92 39 65

Bougies parfumées, 65 Chemin des Vignes

SERVICES

PRESSE-TABAC Le long du Bez 04 75 21 67 27

Livres, souvenirs

ASSURANCES GROUPAMA 04 75 21 17 77

COIFFURE 04 75 21 10 55

"GENE coiffe que vous" sur rdv

INTEMPORELLE 06 44 10 07 45

Gabrielle Marcé esthéticienne, 26 rue de la Gare

ART

Martine SPEYBROUCK

Photographie d'art, 7 Rue de l'Église

Ali BENYAHYA, artiste peintre

Galerie, 26 Rue Neuve

GARAGES AUTOMOBILE

GARAGE GENIN 04 75 21 14 14

Agent Renault, Z.A. Route de Menglon

GARAGE AUTODRÔME 04 75 21 14 40

Chemin des Vignes

ARTISANS

Châtillon

MAÇONNERIE CHAFFOIS et Fils 04 75 21 12 51

MAÇONNERIE ESTELLE 04 75 21 16 56

PLOMBERIE DU GLANDASSE 06 85 16 70 56

ou 06 76 86 25 30

PLÂTRIER NICOLAS REY 04 75 21 75 93

VIGOUROUX Paul 06 77 55 12 21

Charpente, travaux de débroussaillage

Les Nonières

ÉLECTRICITÉ TRESCH'ELEC 09 66 90 55 61

FERRONNERIE LOIC DEBOIRE 06 42 69 83 07

Mensac

ÉLECTRICITÉ MAXIME MARIT 06 41 51 04 46

SCIERIE MAILLEFAUD 04 75 21 10 27

Menée

ÉBÉNISTE PASCAL PERNIN 04 26 58 84 99

ou 06 89 43 11 98

Bénevisse

MAÇONNERIE BÉGOUD 07 86 02 04 96

Restauration - Hôtellerie

LE BISTROQUET 04 75 21 13 13

Restaurant de l'hôtel du Dauphiné

Cuisine évolutive tout en saveur

LE CAVEAU 04 75 21 18 77

Cuisine traditionnelle, plats et pizza à emporter

RESTAURANT DU LAC BLEU 04 75 21 85 30

Restauration le soir

LE MOULIN D'ENZO 04 75 21 10 73

Cuisine traditionnelle, plats et pizza

CAFÉ DE LA MAIRIE 04 75 21 19 31

Restaurant, Cuisine de Véronique

SNACK DE LA PISCINE 04 75 21 15 13

CHEZ TAMTA 06 42 43 67 21

Cuisine asiatique, plats à emporter

HÔTEL RESTAURANT DU MONT BARRAL ***

Les Nonières 04 75 21 12 21

AUBERGE DE COMBEAU 04 75 21 12 63

Vallon de Combeau

LE REFUGE D'ARCHIANE 04 75 21 24 47

La Table de MAROKI, Archiane

BUVETTE chez Ulysse 06 42 50 44 23

Archiane